



UNION NATIONALE DES AMICALES DE CAMPS DE PRISONNIERS DE GUERRE
(Reconnue d'utilité publique)
Inscription Commission Paritaire n° 786-D-73

EDITION DE L'AMICALE DES STALAGS
VB et X A, B, C.

Rédaction et Administration :
46, rue de Londres, 75008 Paris
Tél. : 16 (1) 45 22 61 32 (poste 24)



Compte Chèque Postal : Amicale VB-X ABC : 4841-48 D Paris.

LE JOURNAL

Au cours d'une récente réunion du Bureau, composé notamment du Président de l'Amicale, du Trésorier et du Rédacteur en chef du « Lien », la décision a été prise de réduire la pagination du journal au cours du dernier trimestre de 1985.

Cette mesure qui résulte d'un impératif budgétaire, nous eussions préféré ne pas la prendre. Mais l'accroissement du prix de revient d'une part et la baisse progressive des recettes de cotisations d'autre part nous y ont contraint. L'année exceptionnelle qui s'achève a été l'occasion de dépenses considérables qui ont affecté notre trésorerie, sans toutefois menacer gravement son équilibre. Il fallait remédier à la situation.

Que nos amis se rassurent ! Le Lien VB - X A, B, C continue et l'audience qui est la sienne au sein du mouvement prisonnier sera préservée. Sur quatre, six ou... huit pages en 1986, il assurera chaque mois

sa mission de relation, d'échange et de défense des adhérents de l'Amicale. La confiance perpétuée de ses lecteurs et leur générosité appréciée, la détermination de la Rédaction à faire toujours mieux, contribueront au maintien d'une entreprise qui nous est si nécessaire.

— ★ —

Aujourd'hui 25 septembre, je reçois une lettre de notre ami Henri PERRON. Cette lettre aurait dû être une lettre gaie, car le 25 septembre c'est son anniversaire, 80 printemps !

« Je n'en reviens pas, me dit-il, mais il ajoute aussitôt : si encore cela allait bien ! Voilà que l'autre matin je me réveille complètement sourd ! Je t'assure que ça fait une drôle de sensation. (...)

Après traitement, cela va mieux. Je perçois les sons et faiblement les paroles. J'espère que ça va se passer. Mais je t'assure que pendant 3 jours je me promenais dans la ouate. Et quel silence ! On critique le bruit, mais je préférerais entendre encore le raffut des motos et des autos !... »

Triste nouvelle pour nos amis, dure épreuve pour lui. Cher Henri, nous souhaitons de tout cœur que cette alerte se révèle sans suite et que ta santé s'améliore très vite. Que dans le prochain numéro de ce journal, auquel tu as tant donné, je sois en mesure d'annoncer que... la communication est rétablie, que notre voix te parvient et, qu'au-delà de cet âge qui t'émerveille aujourd'hui, le chant des oiseaux t'accompagnera encore longtemps. Bon anniversaire et nos vœux les plus sincères/. Notre amitié à partager avec Mme Perron que nous ne saurions oublier.

J. T.

P.S. - Le 7 octobre, en compagnie du Président Langevin et de Madame, j'ai été voir notre ami. Son handicap n'avait été que passager, une alerte sans plus.

Nous avons trinqué à cette heureuse situation. Qu'elle se maintienne, c'est notre vœu.

De la Garonne

« Un homme voyage pour sentir et pour vivre. A mesure qu'il voit du pays, c'est lui-même qui vaut mieux la peine d'être vu. Il se fait chaque jour plus riche de ce qu'il découvre. Voilà pourquoi le voyage est si beau, quand on l'a derrière soi : il n'est plus, et l'on demeure ! »

André Suarès, in « Le voyage du condottière ».

au Danube

La mer, la mer toujours recommencée !
O récompense après une pensée
Qu'un long regard sur le calme des dieux !
Loin de la mer, au piémont des Alpes qui s'annoncent, réminiscence du « Cimetière marin », de Paul Valéry.

A St-Gingolph la première frontière, discrète, comme pour s'excuser de marquer on ne sait quelle différence, s'ouvre sans heurt et nous livre passage. Combien artificielles ces barrières faites de main d'homme ! Devant nous, la montée s'accélère qui mène au col des Mosses (1445 m.), par une route en lacets aux à-pics impressionnants. Sur les flancs, des plants de vigne, sagement retenus par des murets de pierre, produisent un petit vin que nous aurons loisir d'apprécier à plusieurs reprises : légèrement pétillant, frais, il rappelle le beaujolais nouveau au zinc des bistrots parisiens.

Le brouillard est de plus en plus dense, on voit à faible portée. A l'arrière, ces dames retiennent leur souffle : suspens et griserie à braver le danger invisible, mais le conducteur est un maître de placidité et de technique ! Le col enfin franchi ; la descente s'amorce, rapide. Comme par enchantement il n'y a plus de brouillard et la vallée apparaît, superbe trouée verte. Etagés à mi-pente, des chalets de bois ciselés, fleuris, accrochent le regard et ravissent à crier d'admiration. Alentour, les prés sont jaune bouton-d'or et les cimes enneigées dessinent au paysage une majestueuse couronne qui étincelle au soleil. // Il y a de la beauté partout où les yeux rencontrent la nature dans la lumière.

Nous arrivons à Zweissimen. Au restaurant qui nous accueille, nous constatons que c'est aujourd'hui le « Muttertag », la fête des Mères. Mon « allemand » approximatif permet quand même de commander un repas qui, pour s'éloigner de la cuisine française, n'en sera pas moins apprécié. La courtoisie de l'aubergiste... ou la coutume du « jour », fleurira les mains de nos épouses d'un superbe bouton de rose.

Nous reprenons la route dans le même décor de chalets et de lacs, de villages aux clochers filiformes, ou à bulbes, pourvus d'horloges aux aiguilles d'or qui tournent, contrairement aux cadrans de France si souvent arrêtés. Mais en Suisse, l'horlogerie on connaît...

Le soir tombe lorsque à Feldkirch, nous pénétrons en territoire autrichien. C'est une belle petite ville que nous aurons peu le loisir d'apprécier, sinon de la fenêtre du confortable hôtel qui nous reçoit, épuisés mais heureux, pour notre seconde nuit.

13 Mai.

A huit heures c'est le départ pour Innsbruck. Les premiers rayons du soleil éclairent les pics neigeux, déchiquetés et fiers, qui font comme une haie de majesté à la vallée au fond de laquelle l'Inn coule paresseusement des eaux boueuses.

Étonnant comme l'œil s'habitue à la beauté et ici, vraiment, la beauté est de tous les instants, partout, des neiges éternelles aux cimes des noirs sapins, des chalets pentus aux murets fleuris des villages lacustres qui bordent notre route : /Tout est blanc, tout est jaune de soleil./

INNSBRUCK : la « Maria-Theresien Strasse » ouvre une perspective imposante au centre de la ville, la circulation y est intense à cette heure du jour, midi. Les rues piétonnes nous offrent leur tranquillité et le charme, ici ou là, de leurs maisons colorées. Le « Goldenes Dachl », le Petit Toit d'Or, « œuvre géniale d'un sculpteur d'origine souabe, Niklos Turing le Vieux, resté longtemps inconnu », m'arrêtera longtemps. Quel foisonnement de personnages et de blasons, quel merveilleux bestiaire plaqué en façade de cette maison sans beaucoup de style, « qui a succédé à l'ancien palais des Ducs ». L'œuvre, de structure gothique, qui servait de loge impériale à « l'occasion de fêtes populaires et de tournois », symbolise la puissance des Habsbourg et « l'ordonnance de sa décoration de plus en plus riche



Ecrire de Salzbourg...

au fur et à mesure de la progression vers le toit », l'avènement de la Renaissance.

C'est à regret que nous quittons la ville. J'imagine de m'y promener, seul, de longs jours, pour en découvrir et goûter toutes les beautés, toutes les curiosités cachées dans les ruelles entrevues. Nous voyons sans voir et cela me désespère. Ah, le temps où la rareté des diligences contraignait le voyageur à rester à l'étape ! Ce même regret, je vais l'éprouver, aggravé, à Salzbourg et à Vienne, les jours suivants.

14 Mai.

SALZBURG, la ville où Mozart naît le 27 janvier 1756 : « Gruss GOTT in Himmelreich », cette salutation inattendue à l'entrée de la cité me plaît. Pour elle-même d'abord et puis pour le souvenir que ce « Gruss Gott » a réveillé en moi : au lieu de ma captivité, il n'était pas rare de me voir salué le matin, au champ ou à l'usine, par ces deux mots un temps inconnus, en place du « Heil Hitler », si communément employé. Il y fallait un certain courage et je revois encore le regard courroucé que ce « Gruss Gott » valait à leur auteur de la part des nazis bon teint !

De Salzbourg j'ai aimé ses rues, ses jardins, ses places, ses dômes et ses clochers, les bords de la Salzach, la forteresse de Hohensalzburg, « symbole de la puissance des princes-archevêques », princes du Saint Empire Romain Germanique, détenteurs du pouvoir temporel qu'ils exerçaient souverainement, durement même. Le jeune Mozart en sût quelque chose, lui dont les démêlés avec le célèbre Colloredo, son maître, ont tenu une place considérable au début de sa vie. Sa correspondance témoigne abondamment de sa volonté de ne pas subir, de son souci de ne pas courber.

Conscient de sa valeur, de son talent, le musicien qu'il était n'acceptait pas d'être méconnu, relégué, brimé, humilié, dressé, ni surtout que sa musique fut assimilée à celle de la cour, qu'il qualifiait de musique-merde (Scheissmusik). Pendant des années, la noblesse du crû suivra le prince-archevêque dans son attitude à l'égard de la domesticité musicale de la ville.

Mais l'énergie de Mozart était indomptable. Il « fit le mur » et s'en fut à Vienne qui... l'accueillit : « Hier je puis vraiment le dire, j'ai été extraordinairement content du public viennois. (...) J'ai dû tout recommencer parce que les applaudissements ne prenaient pas fin » (4 avril 1781).

Je songeais à ce Mozart révolté de Salzbourg en visitant sa maison natale, Getreidegasse n° 9, en regardant les modestes instruments de musique d'où il a

(Suite page 2).

dialecte français), mais dès 1850, la majorité des Huguenots avaient cessé de parler la langue de leurs ancêtres. Cette germanisation du langage s'était accompagnée de la suppression des institutions et des privilèges qui avaient assuré la pérennité de la tradition huguenote. Peu après 1800, la Chancellerie française de Hesse-Cassel avait été supprimée, les privilèges de la communauté française de Berlin abrogés. Depuis lors, les 210 communautés réformées, réparties jadis dans toute l'Allemagne, ont fusionné dans les paroisses allemandes luthériennes (il ne reste plus aujourd'hui que les paroisses réformées françaises de Francfort, Offenbach et Berlin).

On peut donc s'interroger sur la survie de l'identité huguenote. Les protestants français, chassés de leur pays par un roi intolérant, s'étaient faits les fidèles et loyaux sujets des princes prussiens, hessois et autres, avant de devenir de parfaits patriotes allemands. Ils avaient contribué à l'éclat, à la puissance, à la civilisation du pays qui les avait accueillis. Beaucoup d'entre eux avaient enrichi les lettres et les arts de la nation allemande. Certains c'étaient même identifiés à leur nouvelle patrie au point d'embrasser les pires causes du nationalisme, de l'impérialisme et de la dictature germanique. Dans cette irréversible assimilation n'avaient-ils pas perdu leur identité ?

IV - LA CONSCIENCE HUGUENOTE A TRAVERS LES AGES

Le 18^e siècle avait vu l'établissement et l'intégration des protestants français dans les différents territoires allemands. Cent ans après la Révocation, les Huguenots pouvaient s'enorgueillir de la réussite sociale d'un grand nombre de familles réfugiées, des privilèges que leur accordait le pouvoir politique, du prestige dont les paraient, aux yeux des princes, leurs qualités morales et leurs attaches à une civilisation française qui demeurait pour les Allemands un idéal et un modèle. Les Français étaient aussi reconnaissants aux princes, surtout à ceux de la dynastie des Hohenzollern, d'avoir

favorisé leur intégration dans une société qui leur fut d'abord hostile. Les Huguenots avaient conscience de leurs mérites et de leur chance. C'est d'eux que procédait cette « fierté huguenote » dont le romancier Fontane, descendant de parents gascons et cévenols, aimait, à la fin du 19^e siècle, rappeler l'existence.

Mais la révolution de l'Empire allait provoquer chez les Huguenots une grave crise de conscience. L'arrivée de 40.000 émigrés en qui ils ne se reconnaissaient plus, leur avait donné a contrario la révélation de leur rupture définitive avec leur ancienne patrie. L'occupation napoléonienne et les Guerres de Libération éveillèrent le nationalisme allemand et engendrèrent la francophobie. Les Huguenots, tiraillés entre l'impératif de loyalisme et le souvenir de la France, réagirent diversement aux événements; les uns, peu nombreux, reprirent la nationalité française qui leur était offerte; d'autres, tel le père de Fontane, s'engagèrent dans les armées prus-

siennes. L'âme huguenote était en grand désarroi: le 150^e anniversaire de la Révolution, en 1835, ne donna lieu à aucune manifestation notable.

Mais la victoire de la Prusse bismarckienne et l'unification du Reich créent, après 1871, une puissante communauté nationale, fière de son passé et pénétrée de sa mission civilisatrice. Les Huguenots ont part à ce patrimoine et l'éclat en rejailit sur eux; ils ont conscience du rôle politique, social et culturel qu'ils ont joué dans l'histoire allemande. Le bicentenaire de la Révocation, en 1885, est célébré dans cet esprit, avec une solennité particulière. En 1890, est fondée l'Association des Huguenots allemands qui se donne pour tâche de préserver le souvenir et l'héritage huguenots. Cette association s'est toujours montrée très active. De nos jours, elle publie un bulletin trimestriel, une revue historique, organise des congrès, entretient des musées, facilite les rencontres des familles françaises et allemandes liées par les mêmes lointains ancêtres.

A la différence du bicentenaire, le jubilé de 1985 est l'occasion d'une réflexion internationale sur le phénomène huguenot. De nombreuses manifestations (colloques, expositions, voyages) ont lieu de part et d'autre du Rhin, des livres sont publiés simultanément en France et en Allemagne. Il y a cent ans, la commémoration était chargée de ressentiment nationaliste et d'intolérance confessionnelle. Aujourd'hui, elle est placée sous le signe de la réconciliation des peuples et des dogmes. Les Huguenots sont les artisans prédestinés de cette mission pacificatrice. Ce rôle de médiateur était déjà souligné, en 1959, par l'Ambassadeur de France, François Seydoux: « Les familles huguenotes allemandes sont un lien important entre la France et l'Allemagne. Dans les efforts entrepris pour construire l'Europe et promouvoir l'union politique de nos deux pays, les descendants des Huguenots devraient avoir un rôle particulier à jouer ». Toute l'activité qui marque le tricentenaire de la Révocation autorise à croire qu'ils en ont le désir et la volonté.

Eric GROS. Fontainebleau.

Champagne LECLERE

(Fils de A. LECLERE ex-P. G. V B)

Manipulant

CHAMUZY - 51170 FISMES

Livraison à domicile.

Demandez prix



BOITE AUX LETTRES

Si les vacances sont déjà loin, il n'en reste pas moins toutes ces cartes postales, toutes plus belles les unes que les autres, auxquelles nous répondons et remercions tous les signataires de cette fidélité aux camarades et amis anciens d'Ulm et à l'Amicale VB-XA, B, C. Merci pour ces bons souvenirs et pensées. Les liens d'amitié sont toujours très attachants entre nous, et bientôt, de retour, nous saurons les évoquer, lors du prochain déjeuner le 20 octobre à l'Opéra-Provence, à partir de 12 heures, dans la joie des retrouvailles. Inscrivez-vous, sans trop tarder et facilitez ainsi la réservation de vos tables. A bientôt. Merci.

NOCES D'OR

Le 25 août, nos amis gardois, Jules et Yvonne GRANIER, fêtaient leurs nocés d'or entourés de leurs enfants, petits et grands, dans la joie et le bonheur que nous partageons. Bien des amis étaient présents pour les féliciter et nous ne saurions oublier les plus fidèles MATEO Ginès et Amalia, venus spécialement de Beaucaire, un très gentil coup de fil d'Huguette, notre mascotte, et tant d'autres. Nous attendons leur prochaine visite à Sucy, chez leurs enfants, pour assister au baptême de la toute dernière petite-fille Cécile, avec toutes nos félicitations aux heureux parents et bonheur pour le petit bébé. A bientôt chers Yvonne et Jules le prochain plaisir de vous faire la bise.

COURRIER

Le Président LANGEVIN et Mme sont à Rome et rayonnent de Naples à Pompéi sans oublier le Mont Cassino... et Capri (Pourtant Capri, c'est fini...)

Jane et Armand ISTA (nos amis belges) toujours fidèles à Saint-Palais et à ce beau pays de France qui leur plaît tant.

En parcourant les Landes, Nicole et Alphonse HINZ sont à Mimizan avec leur petite Marie et passent d'agréables vacances.

« Quittant ce beau Quercy » Jean et Germaine BATUT, après une halte à Alviagnac, traversent l'Hexagone pour se retrouver chez leurs enfants, petits et grands, à Lavens près de Nice; mais voici la rentrée des classes pour les petits et nos amis regagnent Paris. Nous serons très heureux de les revoir et fêter l'anniversaire de Jean le 20 octobre.

Le pays vert... c'est le Cantal et Pauline MOCQUEL ne nous oublie pas. Nous nous reverrons bientôt, avec Yvonne VECHAMBRE et Gisèle JACQUET sans oublier Raymond et René SENECHAL.

Lescheraines, plaque tournante savoyarde... chez nos amis Julien et Gisèle DUEZ avant de s'envoler pour le Maroc ont trinqué avec la « Raffinette » entre amis retrouvés, Suzanne et Edmond RAFFIN, Paulette et Roger REIN et Marie COURTIER. A votre santé!

Gaby et André BALASSE sont à La Clusaz... avec Alice, la petite merveille, favorisés par un beau temps et un repos bienfaisant. Avec toutes leurs amitiés.

De Pralognan, Pierre et Suzanne PONROY profitent au maxi de cette détente très agréable. Ils auraient pu rencontrer avec nos amis RAFFIN, de Chambéry, dans cette même région si belle, si recherchée.

Odette RIGOT, sœur d'Antoine DERISOUD, avec son meilleur souvenir de Lille où elle se retrouve chez de bons amis ch'timis. Merci de votre attachement aux Anciens d'Ulm qui vous aiment bien.

La Bresse. Pierre et Marie PIERREL nous apportent

un peu d'air de la ligne bleue des Vosges en attendant leur visite, toujours tant attendue.

Séjour agréable pour Andrée et Emile GRESSEL de ce « Lac des Settons » dont nous nous souvenons, sont dans le calme et la beauté du site reposant et bienfaisant.

Epinal, dans les Vosges! René et Raymonde SENECHAL sont les hôtes de Pierre et Madeleine VAILLY. En pleine vadrouille, de belles promenades dans les Vosges et en Alsace sont très agréables et pleines de souvenirs.

En Avignon Georgette RIBSTEIN se retrouve dans son « cher soleil » et la chaude amitié fraternelle. Merci de ses affectueuses pensées.

Rien ne les arrête! Quittant leur Bretagne, Edmond et Eliane MICHEL sont en Grèce... La mer est belle... mais la plage « pleine de cailloux ». Pourquoi aller si loin? J'en connais une... et vous aussi, plus près! Où sont vos plages de sable blanc?

En Champagne... Une « virée » à Reims, à Festieux, chez notre Président René SCHROEDER et son épouse Marguerite on a trinqué ce vin généreux et merveilleux qui réjouit tous les cœurs avec René et Raymonde SENECHAL, Yvonne VESCHAMBRE, Gisèle JACQUET; une rencontre « Mini-Amicale » très sympathique.

Sur la Riviera enchantée — après Lescheraine — sont arrivés Roger et Paulette REIN à Boulouris. Ils y retrouvent notre mascotte Huguette CROUTA, René et Simone FAUCHEUX favorisés par un temps idéal, secret de ce paradis méditerranéen.

Plus attachée que jamais à la Bretagne... si belle en ce mois de septembre, Marie COURTIER nous adresse son plus fidèle souvenir et ses amitiés. Il s'en fallut de peu qu'elle n'y rencontre nos amis belges Marcel et Aline BELMANS et Mme DENIS. Quelques jours de détente à Tréboul au fond de cette merveilleuse baie de Douarnenez pleine de légendes et de miracles. Aussi, séjour trop court. On y reviendra.

Le beau temps prolonge le séjour des estivants. Ils se rencontrent à Vence: Mme BRUN, Mireille et Daniel GIROD, Huguette CROUTA, Paulette et Roger REIN, Simone et René FAUCHEUX. Heureusement que la maison est grande! Journée inoubliable, pleine de souvenirs et d'amitié.

Madeleine, Lucien ARNOULT et Maman ont pu rejoindre Axat et oublier leurs soucis dans le calme de cette belle région pyrénéenne si touristique, même quand la Tramontane vient vous taquiner. A bientôt, nous l'espérons, heureux de les revoir tous les trois.

Grands voyageurs les (Sénéche) SENECHAL! Ils sont en Belgique. Ils embrasseront pour nous nos amis BELMANS et autres camarades qu'ils pourront rencontrer au cours de leur périple Outre-Quévrain. Salueront aussi la Grand'Place de Bruxelles sans oublier la bise au

Mannkenpis, bien sûr... et qu'ils nous ramènent de bonnes nouvelles de nos belges.

N'oublions pas les « coups de fil » qui nous rapprochent et nous font tant plaisir de notre amie YVONET de Chars (Creuse) qui pense souvent à nous tous. Nous aussi nous ne l'oublions pas dans sa retraite lointaine et serions si heureux de la voir plus souvent. Peut-être pour la fin de l'année... et sur cet espoir, grosses bises pour nous faire patienter.

Paulette BLANC, Arnières-sur-Iton, toujours fidèle et courageuse n'oublie pas les Anciens d'Ulm. Nous lui ferons prochainement une petite visite comme promis, en souvenir de Jean, si regretté.

Paris... en flânant. Comme chaque année, habitué et fidèle au Salon des Indépendants, Jean BATUT a connu, une fois de plus, un vif succès. Son thème: « La Bible », a reçu les félicitations du jury et de nombreux admirateurs ont contemplé l'œuvre de cet artiste qui sait sans cesse se renouveler. Bravo à notre ami et à son pinceau magique.

Un ami belge nous communique: Les pièces de dix francs belges sont démonétisées (1-9-85). Elles sont encore reprises dans les bureaux de poste et les banques jusqu'au 31-5-86. Après elles seront des pièces de collection.

Avis aux camarades qui possèderaient de telles pièces en souvenir de leurs nombreux voyages en Belgique.

RAPPEL

Il est bon de rappeler que le Bureau des Amicales VB - XA, B, C se réunit tous les premiers jeudis de chaque mois au siège des Amicales, 46, rue de Londres. Ceci pour nos camarades de province de passage dans la capitale.

Cette réunion du Bureau VB - XA, B, C se termine par un repas facultatif à l'Opéra-Provence. Vous pourrez y dîner et si le temps vous manque, y boire le verre de l'Amitié dans une franche camaraderie.

MAIS SURTOUT... n'oubliez pas le déjeuner du dimanche 20 octobre à l'Opéra-Provence à partir de 12 h. Venez nombreux. Mesdames nous comptons sur vous pour le Lui rappeler.

Inscrivez-vous et retenez votre table auprès des responsables du Bureau ou de votre kommando. Vous faciliterez ainsi notre tâche et celle du restaurateur. D'avance: Merci.

Et maintenant: la suite au prochain numéro. A tous, cordialement.

Lucien VIALARD. Ancien d'Ulm - VB.

Mots croisés n° 412 par Robert VERBA

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									

HORIZONTALEMENT :

- 1. - A laissé de pénibles souvenirs qui, grâce à la camaraderie, ont été plus supportables. — 2. - N'est pas toujours de sainteté. - Blé Bulgare. — 3. - Quand le péché l'est, c'est une grave offense à Dieu qui fait perdre la vie de l'âme. - S'esclaffe. — IV. - Cœur de remuons. - Pronom. — V. - N'avoue pas. - Oiseau type de la famille des ardéidés, qui adore les poissons. — 7. - Cristallisation incrustée dans un minéral étranger. - Du verbe avoir. — 8. - Agréable refuge. - Ancienne colère. — 9. - Tenait séance au Sénat.

VERTICALEMENT :

- 1. - Lieu de séjour pour la majorité de ceux qui ont été en 1 horizontal. — 2. - Rendrai moins pénible. — 3. - Personne parlant longuement avec emphase et prétention. — 4. - Il la boucla. - Ville d'Algérie située dans une plaine marécageuse. — 5. - Vieille fureur. - Opinion soutenue et dont on cherche à démontrer la vérité. — 6. - Unie. — 7. - Pronom. - Débiteur personnel. — 8. - Répétiteur. - Utile aux amateurs de tennis. — 9. - Manifeste, mais pas dans le sens « manif ».

KOMMANDO 604

Une carte de nos amis FRUGIER, de l'île de Noirmoutier, en bonne forme tous les deux, lesquels doivent venir nous rendre visite à la fin de septembre. Bravo!

Et voilà qui est fait! Aussitôt annoncés, aussitôt arrivés! Mais hélas, visite bien trop courte, quelques heures à peine. La prochaine fois leur visite sera plus longue, espérons-le. Nous avons eu juste le temps de constater qu'ils étaient en pleine forme, nos amis FRUGIER. Avec un grand merci mes amis.

C'est tout ce que j'ai à vous apprendre mes chers amis du 604. Je pouvais penser que les vacances, le beau soleil qui est partout sur notre beau pays, allaient vous inciter à me donner de vos nouvelles. Mais rien. Le néant. A part ce brave FRUGIER on ne pense plus aux anciens du 604. Pourtant notre journal d'Amicale, Le Lien, nous ouvre ses rubriques et chaque mois, il ne tient qu'à vous, il y a le cliché du 604 qui annonce notre présence. Mais ce cliché ne suffit pas il faut aussi alimenter notre rubrique. Et cela c'est vous que ça regarde. Une simple carte postale, un petit coup de fil et cela suffit. Je n'aime pas quémander, vous le savez. Autant vous me faites plaisir lorsque vous me rendez visite, autant je déteste rappeler leur devoir aux amis. Vous savez que je suis toujours à votre disposition et tant que je le pourrai, j'y resterai. Mais en toute amitié faites un petit effort : donnez de vos nouvelles.

Je veux croire en votre amitié et je vous dis, amis, à la prochaine.

Maurice MARTIN.

Mie 369 - Stalag 1B puis X.B.

CORRESPONDANCE

UNE LETTRE DE NOTRE AMI VIRGILE PION
A M. JEAN LAURAIN.

M. Virgile PION, Boulouris, 83700 Saint-Raphaël

à
M. Jean LAURAIN, Ministre des Anciens Combattants,
Paris.

Monsieur le Ministre,

Nous avons été très flattés, mon épouse et moi-même, tous deux titulaires de la Carte du Combattant, que vous ayez honoré de votre présence l'Assemblée Générale des « P.T.T. Anciens Combattants et Victimes de Guerre » à Fréjus, à une période où ces vrais Français sont ridiculisés par des Coluche, Balavoine ou autres.

L'objet de ma correspondance est la fameuse loi n° 78753 du 17 juillet 1978, dont les termes ont piqué au vif la totalité de ce qu'il est convenu d'appeler le « Monde Combattant », par leur côté particulièrement odieux et amoral.

Toutes les interventions auprès de parlementaires sont jusqu'ici demeurées vaines, parlementaires qui, sans les Anciens Combattants, ne siègeraient pas aujourd'hui dans une Assemblée française.

La récente lettre adressée à Mme le Ministre des « Droits de la Femme » par M^e Carnet, Avocat à la Cour de Paris, est restée sans réponse? Mme Roudy éprouverait, paraît-il, une certaine aversion pour les pensions de réversion. « La femme devrait s'assumer elle-même pour assurer son indépendance ». Donc, toutes les femmes devraient travailler pour assurer la paix de leurs vieux jours. Dans cette hypothèse, que devient le chômage, principale préoccupation des Français?

Je vous serais donc très reconnaissant, M. le Ministre, au nom de tous mes camarades déportés, prisonniers de guerre, soldats de la reconquête, résistants, S.T.O., etc., de bien vouloir intervenir auprès de vos collègues afin que soit clos dans la justice et la morale un débat qui a fait couler énormément d'encre, et qui n'a que trop duré.

Je joins, à toutes fins utiles, la copie d'une réponse de M^e Alain Hauteceur, député. Je n'ai reçu aucun élément nouveau depuis le 20-4-82.

J'ajoute que les amendements à la loi Veil, ou son abrogation pure et simple ne coûteraient absolument rien au contribuable.

Dans l'espoir qu'une solution soit enfin trouvée à ce douloureux problème, je vous prie d'agréer, M. le Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

CONTROVERSE

A propos de la

REPOSE du ministre des Affaires Sociales et de la Solidarité nationale, concernant « le partage de la pension de réversion entre l'ex-épouse et la veuve d'un assuré ».

Nos lecteurs connaissent bien ce problème. Ils ont eu l'occasion de lire la lettre de M^e Julien CARNET, avocat à la Cour de Paris (Lien, mai 1985, p. 3) et celle de notre ami Virgile PION à M. Jean LAURAIN (présent numéro).

Voici l'argumentation de l'Administrateur civil, chef du Bureau VI, A. M. Brocas, adressée au Président de l'U.N.A.C., notre ami Marcel SIMONNEAU :

Je vous confirme que la loi du 17 juillet 1978 permet effectivement à tous les conjoints divorcés non remariés — quels que soient le cas et la date du divorce — de bénéficier de la pension de réversion à laquelle un assuré est susceptible d'ouvrir droit à son décès. Lorsque l'assuré s'est remarié, cette pension est partagée entre son conjoint survivant et le ou les précédents conjoints divorcés non remariés au prorata de la durée respective de chaque mariage. Le partage est opéré lors de la liquidation des droits du premier d'entre eux qui en fait la demande.

Le caractère définitif de ce partage a toutefois été supprimé par la loi du 13 juillet 1982 qui permet, à compter du 1^{er} décembre 1982, qu'au décès de l'un des bénéficiaires de la pension de réversion, sa part puisse accroître celle de l'autre ou, s'il y a lieu, des autres.

Il est à noter que le législateur a adopté cette réforme pour redresser l'injustice de la situation antérieure dans laquelle la femme abandonnée par son mari se retrouvait sans ressources à son décès, alors même qu'elle avait pu bénéficier d'une pension alimentaire jusque-là.

Il a également voulu tenir compte de l'évolution des mentalités en matière de divorce (celui-ci n'étant plus guère considéré comme un constat de faute mais davantage comme un constat d'échec du mariage antérieur) et a ainsi estimé que l'ex-conjoint ayant contribué à la constitution des droits à pension de vieillesse de l'assuré, au cours de leur vie commune, pourrait prétendre à une partie de la réversion de ces droits, indépendamment des causes et de la date du divorce.

La situation des femmes, en matière de retraite, a retenu toute l'attention du gouvernement; mais les solutions susceptibles d'être apportées dans ce domaine ne peuvent être dissociées d'une réforme d'ensemble des droits à pension des femmes qui fait actuellement l'objet d'une étude approfondie.

Veuillez agréer, M. le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Administrateur civil,
Chef du Bureau V.1,
A.-M. BROCAS.

Le Président SIMONNEAU n'accepte pas l'argumentation en question, moi non plus, et voici pourquoi.

Je ne suis ni juriste ni dialecticien, mais un esprit de simple bon sens. J'ai le sentiment très fort que l'on complique les choses à plaisir. Je sais bien qu'en théorie la loi doit être la même pour tous. Mais la dérogation que les anciens prisonniers de guerre demandent n'est pas en soi exorbitante, moralement. En effet, les demandeurs estiment que l'abandon du domicile conjugal par une épouse de P.G. pendant son absence forcée constitue une faute et que c'est cette faute qui a entraîné le divorce qui a suivi.

Prétendre que ce divorce équivaut à un « constat d'échec » du mariage existant à l'époque est proprement abusif. Parler de « l'évolution des mentalités » des années 80 pour juger de la réalité d'une situation remontant aux années 40 n'a aucun sens.

Les anciens P.G. demandent avec insistance que les droits à la pension de réversion soient exclusivement reconnus à la deuxième épouse (devenue veuve) et non à celle, serait-ce partiellement, qui avait quitté le domicile conjugal à l'époque de la captivité en Allemagne, souvent dans des conditions scandaleuses, profondément et socialement immorales. La loi n'aurait-elle rien à voir avec la morale ou avec la justice?

Les dossiers de l'espèce ne doivent pas être si nombreux qu'on ne puisse les « traiter » dans un esprit de bienveillant intérêt, fût-ce cas par cas. Si la Commission mixte paritaire, représentant l'ensemble des sénateurs et députés, qui était intervenue à ce sujet auprès du secrétaire d'Etat intéressé, déjà en 1982, n'est pas parvenue à se faire entendre, on doit légitimement se poser la question de savoir si la force d'inertie, ou de rejet, qu'on nous oppose, est d'origine gouvernementale ou seulement administrative.

J. T.

P. S. - Merci à l'ami PION pour son autre lettre du 20 août sur le sujet. La publication ci-dessus l'aura édifié. Un mur, mon cher Virgile!

COURRIER

Mme Veuve TAISNE, 11, rue Pasteur, 59198 Haspres, nous décrit son plaisir à la lecture de notre journal, et nous notifie sa nouvelle adresse.

Merci à notre ami SARTORIO, 72, rue Etienne Dolez, 93140 Bondy, pour notre C. S. et qui adresse son meilleur souvenir à tous les amis de Kuhberg où il était parmi les « pensionnaires ».

Merci également à notre ami PIQUENOT François, 85, rue Sadi Carnot, 50130 Octeville, qui écrit : « La lecture de votre journal est toujours aussi agréable, surtout en ce moment avec les récits du retour de certains de nos camarades, tout en regrettant que les faits sur les derniers mois passés au stalag de Sandbosten ne soient pas relatés. »

Il n'est jamais trop tard pour le faire, cher François, notre journal reste à la disposition de tous nos amis qui auraient quelque chose à conter.

Notre ami KOESTEL, 1, rue Villa Pasteur, 95410 Grosly, se rappelle au souvenir de ses amis du X.B, particulièrement aux copains de l'Equipe, du Pigalle et de la Baraque 18.

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouvel adhérent : ATTALI Lucien, 1, Av. des Hellènes, 06310 Beaulieu-sur-Mer.

Nous remercions bien vivement nos amis DAUREL Yves et son épouse pour notre C. S. Nous transmettons leurs regrets de ne pas avoir pu être présents à notre Assemblée Générale.

Notre ami VAUGIEN, 11, rue Robespierre, 52000 Chaumont, exprime tous ses regrets, ainsi que ceux de son épouse, de n'avoir pas pu être parmi nous lors de notre Assemblée Générale. C'est la première fois, nous écrit-il, que depuis 1973 je manquerai ce rassemblement, mais il se trouve qu'à cette date nous recevons nos petits-enfants. Je suis contrarié de ne pas pouvoir revoir les membres du Bureau : le Président LANGEVIN, BRANDT, PERRON, PONROY, etc... les habitués de la table des X : COLLIN, REAU, DUCLOUX, EVRARD, etc... le Père Jacques BRION et nos chers amis d'Ulm : REIN, DUEZ. Je pense être en « forme » pour participer au rassemblement du 14 avril à Paris et j'espère y rencontrer nos amicalistes.

Notre ami BECKERT Raymond, 61, rue Pasteur, 54000 Nancy, nous écrit : « Bonjour à tous. Les nouvelles de Nancy ne sont pas très bonnes, puisque ce matin 20 mars j'ai assisté aux obsèques de l'épouse de notre camarade Léon ANCEMENT. En l'absence de mon ami Paul DION, lui-même malade, j'ai adressé les condoléances à notre pauvre compagnon au nom de tous les A.C.P.G. de Nancy du stalag V.B. En ce qui me concerne, j'ai été moi-même souffrant et ma femme a dû se faire opérer dernièrement. Maintenant la forme est revenue; j'attends avec impatience la fin de la convalescence de ma femme. »

C'est ce que nous souhaitons également, cher ami, et à bientôt pour de bonnes nouvelles.

Notre ami DESPAGNE Marcel, 482, rue Ambroise Paré, 78800 Houilles, nous écrit :

« Je m'excuse de ce retard mais, c'est le cas de le dire, je fais ce que je peux avec la bronchite et les coronaires qui me gênent. Mes grandes sorties sont le médecin et le cardiologue. A mon grand regret je ne vais plus très loin. »

Le journal m'est toujours agréable à lire, mais il y a aussi des surprises désagréables, c'est la roue qui tourne.

A des moments de réflexion, je pense à bien des choses et je revois le film que nous avons vécu et en fin de compte rien n'a changé entre ce que j'ai appris et ce que j'ai vécu. L'homme est toujours un loup pour l'homme. On en ferait un roman fleuve. Jean-Jaurès pourrait toujours dire : « la foule est aveugle et la bêtise humaine est insondable ». Il a dit cela en 1913 à un meeting de Pantin où des amis le félicitaient en disant : « La démocratie est difficile à conduire, la foule est aveugle et la bêtise humaine est insondable ». C'est aussi vrai aujourd'hui.

Tout comme Montesquieu en 1750 à Genève avec sa théorie des climats en parlant de l'Europe et de la Russie dont il avait dû avoir connaissance. Les gens du nord et du sud ne s'entendent jamais, leur façon de vivre les sépare... Ou encore dans le social : on ne sait pas que c'est à Noisiel où M. Meunier, chocolatier, avait créé un village pour la retraite de ses vieux travailleurs qu'il entretenait. Plus tard en 1898 la Société Krupp, en Allemagne, a institué la participation aux bénéfices; le péculé à la retraite a été institué par Edouard Michelin, en France, en 1902. Depuis la guerre 39-45 De Gaulle aurait voulu instituer le Capital Travail (idée de 1904 de Jules Guesde, je crois) de tout cela il ne reste rien (j'ai lu ces temps-ci que Serge Dassault voulait instituer un système de participation, mais ?...)

Donc nos anciens étaient meilleurs et plus logiques que les nouveaux où la politique nous déchire. Quelle interprétation avons-nous de notre prochain?

Enfin c'est ainsi.

Cordiale poignée de main à tous et fraternellement avec vous.

Nous te souhaitons un bon rétablissement. La bonne santé permet d'apprécier davantage les plaisirs que nous offre la vie, et si tu avais été présent à notre banquet, tu aurais pu constater que la joie existe, même parmi les anciens que nous sommes.

R. V.

BULLETIN D'ADHÉSION

Je soussigné, déclare vouloir adhérer à l'AMICALE NATIONALE DES ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE DES STALAGS V.B.-X.A.B.C.

Nom :

Prénoms :

Adresse :

Date de naissance :

Immatriculé au Stalag sous le N°

Kommando

Fait à le

Signature,

Ecrivez en caractères d'imprimerie et retournez sous enveloppe ce bulletin à l'AMICALE NATIONALE V.B.-X.A.B.C, 46, rue de Londres, 75008 Paris. N'oubliez pas de nous adresser le montant de votre adhésion, dont le minimum est fixé à 30 F par mandat ou versement à notre Compte Chèque Postal : Paris 484148 D..

N° de commission paritaire : 786 D 73

Dépôt légal 4^e trimestre 1985

Cotisation annuelle : 30 F donnant droit à l'abonnement annuel du journal.

Le Gérant : ROCHEREAU.

IMPRIMERIE J. ROMAIN - 79110 CHEF-BOUTONNE

GRANDS VINS D'ANJOU

Vins en fûts et en bouteilles

Anjou blanc sec	Anjou Gamay
Coteaux de l'Aubance	Anjou Rouge
Rosé de Loire	Méthode
Cabernet d'Anjou	Champenoise

Richou-Rousseau

Propriétaire - Viticulteur

MOZÈ-SUR-LOUET - 49190 ROCHEFORT

Tél. : 41-82-13 à Denée — Demandez les prix

SOLUTION DES MOTS CROISÉS N° 412

HORIZONTALEMENT :

1. - Captivité. — 2. - Odeur. — Lev. — 3. - Mortel. — Ri. — 4. - Muo. — II. — 5. - Acreté. — Ce. — 6. - Nie. — Héron. — 7. - Druse. — Eut. — 8. - Oasis. — Ire. — 9. - Siégeant.

VERTICALEMENT :

1. - Commandos. — 2. - Adoucirai. — 3. - Pérorieuse. — 4. - Tut. — Sig. — 5. - Ire. — Thèse. — 6. - Liée. — 7. - II. — Rein. — 8. - Ter. — Court. — 9. - Evidente.